

OBJECTIFS :

Actualiser les connaissances de base nécessaires pour effectuer des transports par route de marchandises dangereuses en colis, en benne, en conteneur pour vrac en respectant, en appliquant les réglementations en vigueur sur l'ensemble du territoire des pays signataires des accords ADR conformément à la réglementation ADR (8.2) et à l'arrêté TMD du 29 mai 2009 (annexe I, § 4). Renouveler le certificat ADR de base.

PUBLIC :

Conducteurs de véhicules transportant des marchandises dangereuses des classes 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8 et 9 en colis, en benne ou dans des conteneurs pour vrac (autres que véhicule citerne et conteneur citerne).

PRE-REQUIS :

Savoir compter, lire et écrire le français.

Être détenteur du certificat ADR de base en cours de validité. Le certificat doit couvrir la date d'examen du recyclage.

CONTENU :Jour 1 :

Réglementation nationale et internationale
Les différentes formations et spécialisations
Classification et l'identification des MD
Principaux risques liés à ces matières
Effets redoutés
Les changements d'état physiques des corps
Documents de bord, sûreté
Équipement général des véhicules
Les quantités limitées
Chapitre 1.1.3.6
Signalisation et placardage des véhicules

Jour 2 :

Conditionnement, emballage, marquage, étiquetage
Chargement en commun
Chargement, calage, arrimage
Circulation, tunnels, stationnement
Surveillance, procédure d'urgence,
Accident de TMD, alcoolémie, responsabilités
Aspect théorique sur les risques liés au feu
Aspect pratique sur les risques liés au feu :
exercice incendie

Unité d'enseignement pratique

PROFIL DES INTERVENANTS :

Formateur habilité de BVT (Apave), organisme agréé par le Ministère chargé des Transports

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Salle de cours équipée de moyens multimédias
- Support pédagogique individuel
- Exercices d'application écrits et/ou oraux individuels et collectifs
- Équipements pour la réalisation des exercices incendies

DATES DE FORMATION :

Consulter le site <https://www.afaformation.com/portfolio/adr-tmd-specialisation-citerne/> ou contacter le centre AFA au 02 41 54 88 08 ou contact.afa@afaformation.com.



DURÉE :

2 jours soit 14 H

LIEU DE FORMATION :

Centre AFA - le Gravier, 49000 ECOUFLANT

Centre AFA - 108 rue de la Rompure, St Lambert des Levées, 49400 SAUMUR

MODALITÉS DE SUIVI DU STAGIAIRE ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Feuille d'émargements à la demi-journée signée par le stagiaire et le formateur.

Evaluation finale : QCM avec note éliminatoire

Evaluation pratique : au fur et à mesure de la progression pédagogique

L'évaluation finale est réalisée par le Formateur de l'organisme BVT.

SANCTION VISÉE :

Certificat ADR valable 5 ans, en cas de réussite de l'évaluation.

Le renouvellement du certificat s'effectue à l'issue d'une nouvelle formation ADR Recyclage.